

OBJECTIFS DETAILLES DE LA CAMPAGNE

Les enjeux de la Directive 2000/60/CE du Parlement Européen et du Conseil du 23 octobre 2000 (DCE) établissent un nouveau cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau et la gestion des écosystèmes côtiers.

L'objectif de la Directive est l'atteinte d'un bon état écologique et chimique des masses d'eau en 2015, pour les eaux côtières et les eaux de transition (e. g. estuaires, étangs littoraux saumâtres,...).

Conformément à l'article 8 de la DCE, le programme de surveillance des eaux côtières et des eaux de transition est établi de manière à dresser un tableau cohérent et complet de l'état des eaux au sein du bassin. Il est défini dans le cadre de l'élaboration des Schémas Directeurs des Données sur l'Eau (SDDE) prévus par la circulaire du 26 mars 2002.

Les **objectifs de ce programme de surveillance** sont de permettre l'appréciation de l'état écologique des masses d'eau côtières et de transition et contribuer à la définition d'objectifs de qualité et des programmes de mesure y afférant.

Pour évaluer la qualité des eaux des districts Rhône Méditerranée et Corse le réseau de surveillance a été élaboré en s'appuyant sur la logistique du réseau RINBIO pour la chimie, en y associant la mesure de paramètres hydrologiques et écologiques.

La campagne DCE 3 a permis de renseigner l'ensemble des masses d'eau des deux districts sur leur état chimique et biologique en incluant :

- la mise en œuvre de stations artificielles de moules (méthodologie RINBIO) et le prélèvement de sédiments pour la connaissance des niveaux de contamination chimique (molécules hydrophobes),
- des prélèvements de sédiment pour étudier l'abondance et la biomasse des espèces à partir du calcul de plusieurs indices : richesse spécifique, densité totale, indices de diversité (Shannon-Wiener, équitabilité, M-AMBI),
- le degré de vitalité et l'état de santé des herbiers de Posidonie : densité de faisceaux de feuilles, recouvrement de l'herbier sur le fond, surface foliaire, teneurs en épiphytes, proportion de rhizomes plagiotropes et description générale de la typologie de l'herbier,
- des prélèvements de sédiment pour réaliser des bioessais (normalisés) d'évaluation de leur écotoxicité (en appui du SDAGE uniquement).
- la mise en œuvre d'échantillonneurs passifs pour l'évaluation des niveaux de contamination chimique (molécules hydrophiles et hydrophobes).

La campagne DCE 3 est complétée par des prélèvements d'eau réalisés à grande fréquence (1 à 2 fois par mois) à partir d'une logistique terre (CQEL, Universités, INSU) pour évaluer les niveaux en sels nutritifs et en chlorophylle, et apprécier la qualité et l'abondance des peuplements phytoplanctoniques.

Des prélèvements complémentaires destinées à compléter l'état initial concernant la DCSMM en milieu littoral ont été réalisés notamment sur le descripteur déchet. Des données de contamination chimiques (échantillonneurs passifs et moules) et biologiques (benthos de substrat meuble, foraminifères) ont également collectées au droits des principaux rejets de stations d'épuration en mer pour mettre en œuvre une base de données pression dans le contexte de la DCE et de la DCSMM.

Cette campagne pluridisciplinaire a permis d'associer plusieurs partenaires scientifiques pour renseigner l'ensemble des indicateurs retenus dans le cadre des travaux de groupes nationaux pilotés par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.